



RAPPORT DE LA HUITIEME REUNION REGIONALE DU COMITE DIRECTEUR
DE LA COMMISSION INTERIMAIRE DU COURANT DE GUINEE
/ GRAND ECOSYSTEME MARIN DU COURANT DE GUINEE

Accra, Ghana

du 17 au 18 mai 2011

PROJET

ACRONYMES

PAN	Plan d'Action National
PAS	Plan d'Action Stratégique
PAN-AT	Plan d'Action National- Activités Terrestres
RAC	Centre d'Activités Régionales
CICG	Commission Intérimaire de Courant de Guinée
URC	Unité Régionale de Coordination
ME	Mémorandum d'Entente
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
OMI	Organisation Maritime Internationale
GI-WACAF	Initiative Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
US-NOAA	Administration Nationale Océanique et Atmosphérique des Etats Unis
CEDEAO	Economique de Développement de l'Afrique Occidentale
RCD	Réunion du Comité Directeur
TR	Termes de Références
PME	Partenariat Mondiales des Eaux
OBF	Organisations des Bassins Fluviaux

**RAPPORT DE LA HUITIEME REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA COMMISSION
INTERIMAIRE DU COURANT DE GUINEE/GRAND ECOSYSTEME
DU COURANT DE GUINEE**

La huitième réunion du Comité Directeur Régional de la Commission Intérimaire du Courant de Guinée/ Grand Ecosystème Marin du Courant de Guinée (CICG/GEMCG) s'est tenue à La Palm Royal Beach Hôtel à Accra, au Ghana, du 17 au 18 mai 2011.

Etaient présents à cette réunion sont les délégués venant des 15 Etats membres, les Coordinateurs des Projets Pilotes, des Centres Régionaux d'Activité, de ACP FISH II, du Grand Ecosystème Marin du Courant de Benguela (GEMCB), Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaris (GEMCC) le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM), Les Agences des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le Programmes des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), l'Organisation Maritime International (OMI), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Convention d'Abidjan (CA), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), l'Agence Américaine d'Observation Océanique et Atmosphérique (US-NOAA). La liste complète des participants se trouve parmi les annexes.

Ouverture de la Huitième Session.

La huitième réunion du Comité Directeur de la CICG/ GEMCG a débuté à 9h15 le mardi 17 mai 2011 avec un discours de bienvenue par le Coordonateur Régional du Projet et le Secrétaire Exécutif de la CICG.

La déclaration d'ouverture était faite par M. George Scott, Président du Comité Directeur du projet GEMCG ; Dr Stephen Maxwell Donkor, le Coordonateur Régional du Projet GEMCG; M. Al Duda

du Secrétariat du FEM, M. Christian Susan de l'ONUDI et S. E. Mme Sherry George Ayittey, Président de la CICG et Ministre de l'Environnement, de la Science et de la Technologie du Ghana qui a été présenté en son nom. (Voir les déclarations intégrales dans les annexes).

Dans sa déclaration, M. George Scott a accueilli les délégués les partenaires et a déclaré qu'il était plein d'espoir que la réunion serait un succès. Il a fait une remarque sur des réunions précédentes et a attribué leur réussite aux engagements indiqués par les délégués et les partenaires. Il leur a souhaité une réunion fructueuse.

Dr Stephen Maxwell Donkor, le Coordonnateur du Projet Régional du GEMCG et le Secrétaire Exécutif de la CICG a aussi souhaité la bienvenue aux délégués. Il a fait allusion à ses deux années de service en déclarant que le projet était à double croisée des chemins et des transitions. A son avis, il va falloir prendre des décisions urgentes telles que (i): la transition d'une Commission Intérimaire du Courant de Guinée à une Commission Permanente et Indépendante du Courant de Guinée (ii) le projet de développement du Plan d'Action Stratégique (PAS) de la GEMCG au projet de la mise en œuvre de PAS où cette fois l'attention sera mise sur les activités et le renforcement de capacité pour la Commission du Courant de Guinée.

Il a fait un bref discours sur les réalisations et a indiqué son immense appréciation vers l'engagement politique manifesté des pays membres, au niveau ministériel pour la gestion durable des ressources marines et côtières de la région.

Un représentant du Fonds pour l'Environnement Mondiale (FEM) M. Al Duda a souligné lors de son discours que, le soutien financier de FEM est certain néanmoins, les collectivités côtières et les économies restent la préoccupation des pays des délégués représentés. Pour la fin imminente du projet, Al Duda a parlé du développement PAS de la GEMCG et a déclaré que le fonds étaient disponibles

ultérieurement pour la mise en œuvre du projet PAS des 16 pays. La Déclaration Ministérielle d'Abuja selon lui est d'une grande importance et a cité que les deux Commissions ; celles de Benguela et le Bassin du Programme de Danube programme sont des modèles à imiter. Il a mis beaucoup d'accent sur l'importance de la Déclaration d'Abuja. Aux délégués. Il a autant évoqué la décision politique des États souverains de mettre l'accent sur la mise en œuvre de PAS est de considérer aussi que la Commission Permanente du Courant de Guinée doit soutenir, garder la viabilité et la continuité de l'effort et le soutien financier du FEM.

Il a accueilli la FAO, le quatrième agence des Nations Unies qui donne de soutien. Le projet GEMCG a indiqué la portée d'une collaboration dans le domaine de la pêche qui vaut plusieurs milliards de dollars. Au sujet de la dégradation, les projets du FEM devraient tenir compte de la variabilité du climat et de gestion intégrée des zones côtières. Al Duda a déclaré que cette stratégie est clé pour le FEM.

Au nom du représentant de l'ONUDI au Ghana, M. Christian Susan a ajouté que le projet se trouve à la croisée des chemins et qu'une institution soutenue par la gestion des écosystèmes est essentiel. Aussi une décision sur la voie à tracer et comment exiger un arrangement institutionnel est une décision valable. Toutefois, la meilleure option à considérer doit être déterminée par les pays membres eux-mêmes. L'ONUDI est prêt à collaborer avec le choix préféré des pays membres.

En ce qui concerne la fourniture de services éco systémiques, les biens et les services des Grands Marins Ecosystème (GEM) valent environ 14 milliards de dollars chaque année. Les économies fragiles des pays en voie de développement ne pourraient pas se permettre à les perdre, certes la nécessité d'une meilleure gestion de GEM.

Dans le discours de l'Honorable Ministre Mme Sherry présenté par M. G Scott, elle a réitéré l'engagement certain du gouvernement du Ghana, et son soutien à la Commission Permanente du

Courant de Guinée. Elle a également exprimé pleinement son appui au Secrétaire Exécutif de la CIGC et son équipe dans leur effort d'assurer les intérêts équilibrés de toutes les parties prenantes, des pays membres, des partenaires et la société civile. Elle a ajouté aussi que la Déclaration d'Osu signée par le Comité Ministériel le 2 juillet 2010 doit servir comme guide pour le double processus de transition de GICC à la CCG et le développement du Plan d'Action Stratégique (PAS) à la mise en œuvre du projet de PAS.

Elle a fait allusion aux Déclarations Ministérielles d'Accra en 1998, d'Abuja en 2006 et d'Osu à Accra en 2010, où les ministres ont décidé de transformer la Commission Intérimaire du Courant de Guinée à une Commission Permanente. Le projet selon elle avait atteint une étape où des négociations doivent être menées au consensus pendant la réunion. Pour les dénouements des deux transitions à la fin de 2011, le ministre souhaite un résultat clair (Commission Permanente du Courant de Guinée et le soutien pour la mise en œuvre de PAS par le FEM). A 9 heures 45 le matin, la session était officiellement ouverte.

2. L'Adoption de l'Ordre du Jour et l'élection des Président(s) et des Rapporteur(s)

A. Election du Bureau

Les pays suivants ont été élus par consensus pour servir comme Présidents et Rapporteurs pour la réunion:

Le Président	-	Ghana
Deuxième Président	-	Nigeria
Des Rapporteurs	-	Cameroun et la Côte d'Ivoire

B. Adoption de l'Ordre du Jour

Les représentants ont adopté l'ordre du jour suivant comme provisoire du Secrétariat :

1. Ouverture de la huitième session
2. L'adoption de l'Ordre du Jour et la nomination des Présidents et des Rapporteur(s)
3. Présentation et recommandation sommaire et des décisions prises lors de la 7^e Réunion du Comité Directeur et le Comité Ministériel
4. Présentation précis des résultats de la Conférence des Partenaires de la GEMCG/CICG tenue à Douala, Cameroun.
5. Rapports de développement de la création de la Commission du Courant de Guinée (CCG)
6. Les décisions de la Convention d'Abidjan Convention COP 9 relatif aux grands écosystèmes marins
7. Rapport du caucus des Grands Ecosystèmes Marins
8. Le plan de travail révisé, le budget et le rapport de la mise en œuvre du projet GEMCG,
9. Rapport sur les progrès réalisés sur le projet du PIF du FEM pour la mise en oeuvre de PAS de la GEMCG
10. Résultats préliminaires de l'agrégation des projets d'investissements prioritaires PAN conformément à l'intervention de grandes questions de PAS.
11. Informations sur le processus d'évaluation de PAS du projet de développement de la mise en œuvre de PAS
12. Consultations des processus réalisables pour la création de la CCG Permanente – les exigences décisionnels aux niveaux nationaux éco - systémiques
13. Présentation de l'état de l'environnement de la GEMCG
14. Financement novateurs – présentation des options génériques

15. Le statut des projets de démonstration
16. Toute autre entreprise
17. Examen et adoption des conclusions et des recommandations
18. La cérémonie de clôture

3. Présentation sommaire des recommandations et des décisions de la 7^e Réunion du Comité Directeur et 2^e Réunion du Comité Ministériel

Le Coordonnateur Régional du projet et le Secrétaire Exécutif a fait une présentation des recommandations et des décisions de la 7^e Réunion du Comité Directeur et le Conseil des Ministres lors de la deuxième réunion (2^e CMM). Les recommandations et les décisions se figurent dans le rapport du 7^e Comité de Pilotage Régional tenue à Accra, Ghana du 30 juin au 1er juillet 2010 et qui a été distribué aux participants de la réunion. La session ministérielle a accepté 11 points qui leur ont été soumis par la technique du segment (voir annexe 2) et a également décidé comme suit :

- (i) Pour établir la Guinée Actuelle de la Commission en principe et en ligne avec la Déclaration d'Abuja;
- (ii) que la Secrétaire Exécutif/Coordonnateur Régional de la Commission intérimaire doivent procéder à d'autres et de consultations d'ensemble avec les États membres et les partenaires sur des articles précis afin d'assurer la clarté, comme le financement effectif engagements et le concept de la présidence par rotation et le Conseil de gestion;
- (iii) que le Secrétariat Exécutif intérimaire avec l'appui d'un groupe de travail y compris l'Angola, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Nigéria et la FAO, l'OMI, le PNUD, le PNUE et l'ONUDI devraient consulter les institutions pertinentes afin de définir les rôles

et les responsabilités, les liens et documents dans ces ententes écrites comme l'entente exigeant. Les institutions visées sont la Commission du golfe de Guinée et sous-organes régionaux de pêche;

- (iv) que le processus de consultation doit conclure en novembre 2010 et les documents définitifs sont achevés pour ratification par les États membres de préférence profitant de la 9^e COP de la Convention d'Abidjan ou par des moyens électroniques lancés par le Président du Comité Directeur de la Commission Intérimaire du Courant de Guinée.
- (v) pour accepter à l'unanimité, l'offre faite par le Gouvernement de la République du Ghana d'abriter le Secrétariat Exécutif de la Commission Intérimaire du Courant de Guinée et de jouer hôte au Secrétariat Exécutif pour la Commission du Courant de Guinée.

4. Présentation sommaire des résultats du cycle combiné avec gazéification intégrée/GEMCG Conférence des Partenaires à Douala, Cameroun

Le Coordonnateur Régional du Projet a indiqué que la Conférence des Partenaires n'est pas une conférence des promesses mais plutôt une réunion d'examen. Les objectifs de la réunion devraient :

- (i) Fournir un forum pour les états membres de présenter et discuter des projets prioritaires du PAN aux partenaires;
- (ii) Permettre une évaluation et amélioration;
- (iii) Initier une table ronde des processus d'investissements au niveau national avec des pays donateurs traditionnels et;

(iv) Du niveau des pays, échanger des informations de nouvelles sources de financement de programme éco systémique

Il a dit que les résultats de la conférence comprend la présentation des résumés de PAN et projets d'investissement prioritaires des 16 pays aux partenaires en vue de discuter le financement des ressources; établir un portefeuille de projets sélectionnés ; et fournir une guide et l'itinéraire pour la mise en œuvre des projets sélectionnés établis. Chacun des seize pays a présenté un résumé de ses projets prioritaires suivi des discussions générales et des suggestions aux partenaires.

Il a également indiqué que les projets d'investissement tirés des Plans d'Action Nationaux des pays, valent 189 millions de dollars. Le Nigéria a mobilisé le plus des financements équivalents à 63 millions de dollars et São Tomé et Príncipe 2.3 millions de dollars. Les projets couvrent la régénération éco-systémique ; allant du contrôle de la pollution côtière, la cesser de la dégradation des zones côtières, jusqu'à la conservation et la gestion de ressources marines exceptionnelles. Dans le domaine de la gestion de pêche, des déchets, d'érosion côtière et la dégradation d'habitat, la plupart des pays avaient des problèmes maritimes similaires.

Il a déclaré que le consensus a été atteint sur l'intégration des éléments nationaux de propositions d'investissement aux dimensions régionales dans la mise en œuvre du Projet SAP de la GEMCG, sous l'égide du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) afin de suivre le projet actuel de développement PAS. Il a également été convenu qu'une aide supplémentaire sera fournie aux États Membres en cas échéant pour augmenter leurs portefeuilles du projet; la ronde table d'investissement national avec les donateurs traditionnels dans les capitales serait organisée au niveau national.

Le représentant Sierra Léonais a demandé s'il existait une organisation qui donnera de surveillance au déversement de pétrole et une réponse régionale. Il s'est demandé si un organe pourrait être créé pour

cette raison. Un autre participant a suggéré si les pays pourraient avoir une base des données régionales pour le déversement du pétrole et la diffusion d'information.

Le Président de la réunion, M. Peter Papka, a répondu que les questions seraient discutées dans l'avenir et a suggéré que le Coordonnateur Régional de la Convention d'Abidjan devrait les traiter en temps opportun. Les mêmes défis ont été discutés lors de la neuvième Conférence des Parties de la Convention d'Abidjan (COP9).

5. Rapports du progrès concernant la création de la Commission du Courant de Guinée (CCG)

a) Rapport de la Réunion du Groupe de Travail de la CCG au Congo Brazzaville du 17 au 19 janvier 2011

La Président du Groupe de Travail de la Commission du Courant de Guinée (CCG), M. G. K. Scott, a sur place distribué son rapport au Groupe du Travail du CCG tenue à Brazzaville, Congo du 17 au 19 janvier 2011. Il a indiqué que le Comité Ministériel de la Commission Intérimaire du Courant de Guinée lors de sa deuxième séance du 2 juillet 2010 à Accra a adopté la Déclaration de Osu et a créé un Groupe de Travail de la Commission Ministérielle mandatant aux pays membres de la CICG l'Angola, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana et le Nigéria en collaboration avec la FAO, l'OMI, le PNUD, le PNUE et l'ONUDI de donner un appui du Secrétariat Exécutif de la Commission Intérimaire du Courant de Guinée.

Il a dit que le Groupe de travail a pris connaissance du mandat focal de la Déclaration de Osu et a consulté avec des institutions compétentes, afin de définir les rôles et les responsabilités, les liens qui

étaient préparés sous forme de protocoles d'entente au cas échéant. Les Protocoles d'Entente respectifs rédigés par les Secrétariat de la CICG et d'autres institutions connexes ont été examinés par le Groupe de Travail. Il a également présenté les discussions suivantes :

- (i) développement institutionnel de la CICG
- (ii) consultations du Secrétariat Exécutif aux pays membres
- (iii) les rôles, les responsabilités et les liens du future CCG
- (iv) dernière version de la définition des contributions financières des pays membres; et
- (v) options institutionnelles du future CCG.

Il a résumé les conclusions et les actions comme les suivants :

- (i) Le Secrétariat de la CICG doit examiner le contexte historique du programme de la GEMCG;
- (ii) présentation d'un rapport détaillé des consultations du Secrétariat de la CICG avec les pays membres de la GEMCG;
- (iii) Le Secrétariat de la CICG était de fournir au Groupe de Travail avec liste de Protocoles d'Entente et une présentation visuelle des rôles et liens envisagés avec d'autres institutions et programmes à partir d'un réseau.
- (iv) présentation d'un rapport du Secrétariat de la CICG concernant la liaison des Protocoles d'Entente entre l'avenir des Organisation du Bassin Fluviaux et le future CCG à d'autres interventions internationales ;
- (v) L'intégration des suggestions concrètes et observations dans le projet de M.E. du future CCG et un revue des Mémoires d'Entente par les experts juridiques;

(vi) Le Secrétariat de la CICG devrait fournir au Groupe de Travail des mécanismes de financement novateurs y compris des incitations pour des contributions volontaires;

(vii) le PNUE et l'ONUDI en consultation conjoint devraient de préparer un document sur les deux options institutionnelles pour les CCG à être soumis aux pays de la GEMCG.

(viii) La Président a recommandé que le Groupe de Travail se réunie ultérieurement pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration de Osu

(ix) PNUE devrait préparer un résumé matrice des cinq options présentées des quatre critères analysées dans le document d'option.

b) Rapport de la réunion interinstitutionnelles du siège du PNUE à Nairobi, au Kenya pour examiner les options pour la création de la CCG par le PNUE et l'ONUDI

Une réunion inter- institutionnelles pour examiner les options pour la création d'une Commission du Courant de Guinée s'est tenue à Nairobi, au Kenya du 21 au 22 mars 2011. Le rapport de la réunion était présenté par le représentant de l'ONUDI, M. Christian Susan, au nom des quatre organismes (le PNUE, l'ONUDI, le PNUD et la FAO). Il n'a réitéré que le Comité des Ministres de la CICG créé un Groupe de Travail pour définir les rôles, les responsabilités et les liens pour la Commission du Courant de Guinée proposée et les institutions compétentes. Il a ajouté que le Groupe de Travail se réunie à Brazzaville, Congo du 17 au 19 janvier 2011.

Il a dit que la délégation du PNUE a présenté cinq différentes options pour la création d'une CCG. Les cinq pays représentés dans le Groupe de Travail a demandé au PNUE et l'ONUDI d'examiner les options, diminuer les en deux, soumettre les sous forme d'un rapport à la GEMCG pour examen. Le Directeur Exécutif du PNUE et le Directeur General de l'ONUDI le 20 janvier 2011 se sont réunis et

montré leur appuie pour une réunion inter institutionnelle et de recommander 2 options pour la CCG. Cette réunion en collaboration avec 4 agences, a eu lieu du 21 au 22 mars 2011. PNEU a joué hôte pour la réunion.

Il a déclaré qu'à la suite de la délibération, les agences ont décidé ces deux options suivantes aux Groupe de Travail de la CCG pour examen :

- (i) établir la CCG comme une commission indépendante en vertu d'un accord juridique international distinct (option 3);
- (ii) établir la CCG comme une commission indépendante à travers un protocole à la Convention d'Abidjan (option 5).

Les trois autres options ont été examinées, mais pas recommandé:

- (i) établir la CCG comme un Comite ad hoc de la Convention d'Abidjan (option 1)
- (ii) établir un comité permanent de la Convention d'Abidjan (option 2); et
- (iii) établir la CCG a travers un accord entre la Convention d'Abidjan et la commission régionale des pêches (option 4).

Mme Kelly-West une représentant du PNUE, des Nations Unies, a déclaré que les Nations Unies n'a pas n'a pas d'intérêt dans aucune option citée. Elles collaboreront avec l'option sélectionnée par les pays. Elle a attiré l'attention des pays à la matrice de l'analyse des options du CCG joint à la note de synthèse de la réunion inter institutionnelle qui avait plus tôt distribué. Elle a également ajouté que de nouvelles études pourraient être effectuées quand les pays auraient indiqué leur préférence pour l'option(s).

Le représentant de la Côte d'Ivoire a fait allusion à la présentation faite par le représentant de l'ONUDI et a prié au représentant du PNUE de donner une réponse distincte à la question, soit le PNUE est pour les 2 recommandations présenté par l'ONUDI. La réponse du PNUE était à l'affirmative.

Rapport sur les responsabilités, les liens et le rôle de la CCG Permanente.

Un bref rapport sur le rôle permanent de la CCG, les responsabilités et les liens a été présenté par M. Walter Lichem, l'Expert Juridique supérieur de la CIGC. Il a présenté le rapport de consultant aux pays membres. Dans sa présentation, il a souligné que la gestion des écosystèmes pourrait ne pas être adressée par l'organisme par une approche unique et que, la gestion l'approche devrait être guidée par le terme "inter". International, inter ministérielle, inter sectoriel, disciplinaire et inter-états.

Dans les discussions qui suivait le co-président de la réunion, M. Peter Papka du Nigéria, a dit qu'une CCG bien fondée pourrait apporter des avantages à la sous-région et des milliards de dollars pourraient être dérivés. Il a également cite des exemples où l'harmonisation a été atteint. Il a déclaré que la mobilisation des ressources a été essentielle même à travers les ressources de mobilisation et au delà traditionnel.

Le représentant de la Guinée-Bissau a dit qu'un certain nombre de pays n'avaient pas ratifié la Convention d'Abidjan. D'autre part la Guinée-Bissau avait pris des mesures pour ratifier la Convention mais était en attente de la gazette.

6. Les décisions de COP 9 de la Convention d'Abidjan liées aux Grands Ecosystèmes Marins

Le Coordonnateur Régional de la Convention d'Abidjan a déclaré des décisions de la neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention d'Abidjan (COP9). Il dit que seize décisions ont été adoptées et huit d'entre elles sont pertinentes pour la GEMCG. Il s'agissait notamment des décisions CP9/1 le programme de travail CP9/2 des Finances CP9/4 Adoption de l'amendement du Protocole, CP9/6 Adoption du plan régional de déversement du pétrole CP9/5, 9/9, 9/10, 9/13.

Le représentant de la Guinée a demandé pour les liens entre la Convention d'Abidjan et le GI - WACAF. (Initiative Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre)

Le Coordonnateur Régional du projet de la GEMCG et le Secrétaire Exécutif de la CICG a déclaré qu'il s'attendait à recevoir plus d'information des décisions du COP9 relatives aux grands marins écosystèmes, mais cela n'a pas été fait. Par conséquent, il fait un bref exposé sur les décisions du CP9/9, concernant le renforcement des liens institutionnels entre grands écosystèmes marins et de la Convention d'Abidjan auquel COP 9 a décidé de soutenir la création de la Commission Permanente du Courant de Guinée, basée sur les Déclarations d'Abuja et d'Osu de la CICG, et le CP9/13 sur des liens formels convenus entre les Grands Marin Ecosystèmes et la Convention d'Abidjan.

Le Coordonnateur Régional de la Convention d'Abidjan a exprimé son mécontentement à l'intervention faite par le Secrétaire Exécutif. La Président a donc demandé si la présentation faite par le Secrétaire Exécutif n'était pas en ligne à ce qui a été discuté ou si la présentation était inexacte. La Président est intervenu et a accepté qu'il a donné la parole au Secrétaire Exécutive de fournir des informations plus juste et plus exacte pour compléter la présentation de la Coordonnatrice de la Convention Abidjan. Ceci a été réalisé à travers l'intervention du Secrétaire Exécutif. Il a donc conclut toute autre discussion sur la pertinence de l'intervention.

Le Coordonnateur Régional de la Convention d'Abidjan a demandé pour une collaboration afin de promouvoir une synergie. Le représentant de l'ONUDI a également indiqué l'esprit de synergie. Il a dit le lien entre la CCG et la Convention d'Abidjan pourrait être réalisée à travers un protocole ou d'autres instruments juridiques. La répartition du rôle est toujours une difficulté. Il a mis beaucoup d'accent sur la complémentarité du rôle de la Convention d'Abidjan et la CCG et sans aucune exclusivité.

Un représentant du pays, a déclaré que la Convention d'Abidjan a existé depuis trente ans, alors que la GEMCG est si jeune pour être confrontée par des d'obstacles. Le Coordonnateur Régional de la Convention d'Abidjan a insisté sur une collaboration avec la GEMCG. La Convention d'Abidjan ne peut éviter la création d'une organisation. Depuis 30 ans la Convention d'Abidjan reste le cadre juridique des problèmes environnementaux de l'Afrique Occidentale. La collaboration entre ces 2 institutions est toujours nécessaire. La Convention d'Abidjan et la GEMCG sont les mêmes.

7. Rapport de caucus des Grands Ecosystèmes Marins

Le Caucus des institutions des Grandes Marines Ecosystèmes et les Programmes de l'Afrique de l'Ouest, le Centrale et le Sud a été officiellement créé avant de la 8ème Réunion du Comité Directeur. Le nouveau Président du caucus est M. Hashali Hamukuaya, le Secrétaire Exécutif de la Commission de Courant de Benguela (CCB). Il a présenté le rapport de la réunion du caucus tenue le lundi 16, mai 2011 pendant la séance plénière de la 8ème de la Réunion du Comité Directeur et a déclaré que le but du caucus était d'établir une coopération plus étroite entre les Grands Ecosystèmes Marins Africains en discutant des questions, des préoccupations communes et comment les aborder. Après la présentation, il a fait les recommandations, les décisions, ou les actions convenues par le caucus :

- (i) le caucus pour la Grande Marin Ecosystème Africaine devrait être officialisé avec la Président de la réunion désignée comme Président du caucus pour une durée d'un an pour assurer la stabilité institutionnelle et que le poste du Président sera par rotation d'un GME à l'autre.
- (ii) une brève présentation de la 8^e Comité de Direction de RCD était créée pour sensibiliser aux membres des informations acquises du développement de la Convention de la CCB.
- (iii) le partage des expériences et des meilleures pratiques entre les Grands Ecosystèmes Marins devraient être effectués (p. ex. les expériences de la CCB avec la mise en œuvre de SAP et le GEMCG avec le développement de Plan d'Action National
- (iv) la CCB est le premier du monde à être sur le point d'atteindre un statut d'une Commission. C'est historique et devrait être reconnue.
- (v) il est nécessaire de profiter des possibilités offertes par les Centres Spatiales, organisés comme des Centres d'Observation Terrestre, PDG, (p. ex. NOAA, NASA, ESA,) à l'égard des données de télédétection requises pour la gestion de GME.

(vi) Un Groupe de Travail était créé de préparer un document de 10 pages soulignant l'importance du Projet Nansen en Afrique qui nécessite une prolongation. Il y a des discussions fortes pour solliciter les navires de recherche pour le GME d'Africaine. Parmi les Groupe de Travail, la CCB mène suivie par les membres d'autres Groupe de Travail et ceux de nomination du Groupe de Travail le 27 mai 2011. Le rapport du Groupe de Travail serait présenté au Caucus en juillet.

8. Rapport de la mise en œuvre du projet de la GEMCG et le budget du Plan de Travail révisé.

Le rapport de la mise en œuvre du projet de la GEMCG et le plan de travail révisé pour 2011-2012 était présenté par le Coordonnateur Régional du Projet alors que le budget de 2011 – 2012 était introduit par le gestionnaire du projet, M. Christian Susan.

Le Directeur Régional du projet décrit les activités principales menées au cours de la période de juin 2010 au mai 2011 sous les rubriques suivantes : récupération de stocks de poissons épuisés; restauration des habitats dégradés ; réduction de la pollution terrestre et navire ; création d'une coordination des mécanismes fiables ; une consultation régionale pour la gestion transfrontalière de la GEMCG, y compris la Commission Courant de Guinée.

Il a déclaré que le projet de la GEMCG avait fait du progrès remarquable et a pu réaliser la plupart des activités énoncées pendant la création. Il a indiqué ces réalisations suivantes :

(i) l'analyse diagnostique transfrontière (TDA).

(ii) le Programme d'Action Stratégique, (SAP) et les Programmes d'Action Nationaux connexes (NPA) ainsi que des Plans d'Action National (PAN) ont été préparés.

- (iii) la création du Secrétariat Intérimaire de la Commission Intérimaire du Courant de Guinée et le Comité Interministérielle créés aux niveaux et nationaux
- (iv) la transition à la Commission Permanente du Courant de Guinée
- (v) mise en œuvre partielle de PAS (projets de démonstration, etc.).
- (vi) projet de mise en œuvre de PAS en cours de préparation.

Le Coordonnateur Régional du Projet a également présenté le Plan de Travail pour 2011 – 2012 et a indiqué les cinq composants suivants comme le Plan de Travail :

- (i) finaliser ADT, PAS et PAS et le développement de financement durable pour la mise en œuvre de PAS/PAN
- (ii) la récupération et la viabilité des pêches appauvris et de ressources marines vivantes, y compris la mariculture
- (iii) la planification de la conservation de la biodiversité, restauration des habitats dégradés et le développement de stratégies de réduction de l'érosion côtière
- (iv) la réduction de la pollution terrestre et de la marine l'amélioration de la qualité d'eau
- (v) coordination régionale et la durabilité institutionnelle

Le Gestionnaire du projet a présenté le budget 2011-2012 (jusqu'au mois du février), les dépenses de 2010 GPRAF 04004 (PNUE) et EGRAF 04001 (PNUD). Compte tenu de certains événements imprévus dans l'exécution d'un projet, il n'a demandé aucun coût de financement pour le projet GEMCG jusqu'à fin avril 2010 en vue des développements imprévus pour l'exécution du projet.

La Présidente de la réunion a fait remarqué qu'un résumé des décaissements pourrait être utile. Les difficultés rencontrées ainsi que les enseignements tirés auraient également été utiles. Il a demandé si l'atelier avait renforcé la capacité des pays

Une représentante du PNUE a félicité le Gestionnaire du projet pour sa présentation. Elle a cependant exprimé son mécontentement face à la demande pour une autre prolongation sans financement. Elle a indiqué que c'était la troisième prolongation dans trois ans. Elle a donc demandé que la durée précise du projet doive être évaluée afin que l'extension demandée soit la dernière.

Le Gestionnaire de projet a déclaré que de nombreux retards imprévus avaient eu lieu en raison de problèmes dans le passé. Il fallait donc une autre prolongation de trois à quatre mois. Dans sa réponse, le Président a déclaré que les stratégies devraient être mises en place afin qu'il n'y ait aucun besoin d'une autre prolongation.

Le Coordonnateur Régional du projet a déclaré que la mise en œuvre a été difficile. Il était prévu que le travail aurait été terminée à la fin de 2011. Toutefois, il est devenu évident que la réalisation de travaux serait au milieu de l'an 2012.

Le représentant de la NOAA avait félicité l'ONUDI pour la transparence de l'exécution du projet qui selon lui, n'était pas initialement le cas. Il a fait un appel aux agences de l'ONU de montrer beaucoup plus de collaboration envers les partenaires nationaux même dans la demande de prolongation sans financement. Cela permettrait aux pays de réaliser leurs projets. Il ne s'attendait pas à aucun obstacle puisque les projets de l'écosystème sont complexes et les prolongations arrivent souvent.

Le représentant de la FAO avait félicité le Coordinateur Régional du projet et le Gestionnaire du projet pour leurs présentations. Il a déclaré que la FAO depuis trois ans travaille dans les pays respectifs et la GEMCG est consciente de ces activités. En outre, il a déclaré que la FAO souhaite organiser une autre réunion après le sondage et maintient une collaboration avec la GEMCG. Il a demandé que conjointement avec le FAO, la GEMCG assiste dans le financement de la réunion.

Après les interventions, le Président a demandé aux agences de l'ONU et le Secrétariat de la GEMCG, de rencontrer séparément et de venir avec une période de plan, du budget et extension de travail qui ferait en sorte que la demande de prolongation 3e serait la dernière.

Après la discussion entre l'ONU et le Secrétariat, ils ont déclaré leurs délibérations à la réunion. Le Comité Directeur de la huitième réunion (8^e SCM) par la suite a autorisé l'exécution du plan de travail et du budget pour 2011 et 2012, tel que présenté à des fins administratives. La 8^e SCM a également approuvé la demande pour une prolongation sans financement finale pour la GEMCG jusqu'au 30 avril 2012. Le projet terminera ses opérations le 30 avril 2012 (voir annexe 1). Il a été convenu que le plan de travail révisé et le budget du période seront disséminés à la Réunion du Comité Directeur pour approbation.

Le représentant de l'OMI a décrit les activités à exécuter pour la GEMCG. Le représentant de l'ONUDI a accueilli les activités proposées, mais a indiqué au représentant de l'OMI que le Mémoire d'entente (ME) explique clairement les activités à exécuter. Par conséquent, une révision de ME sera nécessaire au cas où il y aura un changement. Il était noté aussi que le processus

d'approbation prendrait beaucoup de temps. En dépit de cette observation, l'OMI et l'ONUDI ont été demandés de délibérer sur l'approbation pour l'extension du projet.

9. Rapport du progrès réalisé sur le format d'identification du projet du FEM et la mise en œuvre du PIF pour le projet du Plan d'Action Strategique

Le représentant de l'ONUDI a présenté un rapport sur les progrès réalisés de PIF (PIF). Il a souligné que les échéanciers de la 2ème réunion ministérielle ne pouvaient être appliqués dûs aux consultations des organismes des Nations Unies. Le PIF sera présenté au premier trimestre de 2012 basée sur un calendrier révisé par les agences. Il a donc exhorté aux pays d'être prêt à fournir les avenants pour s'assurer que le PIF ait présenté officiellement au Conseil du FEM entre le mois d'avril et mai 2012

La FAO en tant qu'une 4^e institution, collabore avec les agences d'exécution comme le quatrième membre. Il a indiqué qu'il y aurait une réunion interinstitutionnelle après la réunion du Comité Directeur qui comprendrait la FAO qui est très versé dans la pêche, de développer une revue du PIF.

10. Résultats préliminaires sur le réagrégation des projets d'investissement prioritaire de PAN en ligne avec l'intervention majeure de PAS

Mme Chloe Webster à faire une présentation sur les conclusions préliminaires du sujet ci-dessus comme mandaté par la Conférence des Partenaires de la CICG, à Douala au Cameroun. Elle a déclaré que le but de la présentation était le suivant :

1. Montrer les résultats du processus de regroupement des projets prioritaires identifiés dans les PAN comme développer par 16 pays en trois catégories d'intervention, tels qu'identifiés dans le SAP: à savoir,

- Réalisation d'une pêche durable
- Une bonne qualité d'eau pour maintenir un écosystème équilibré
- Des habitats équilibrés pour une viabilité environnementale éco systémique

2. Introduire l'outil de matrice pour la réagrégation des projets conformément à la matrice de SAP.

3. Présenter des calculs des frais agrégés (engagements de pays + le soutien financier externe nécessaire) pour chaque catégorie d'intervention.

4. Souligner les similitudes de projets et l'identification des opportunités pour :

- rassemblement des secteurs transfrontaliers
- regroupement des projets nationaux proposés par les pays qui ont des impacts transfrontaliers/aborde des problèmes transfrontaliers

Elle a présenté les recommandations des projets d'investissement, processus pour l'agrégation, de réagrégation défis et de catégorisation du projet sous les préoccupations majeures de SAP, parmi d'autres. Elle a également démontré l'utilisation de matrice.

Après sa présentation, un représentant de la NOAA, Dr. Ken Sherman, a demandé si le consultant avait considéré comme un moyen de gérer la stratégie de cinq modules.

Le présentateur a répondu qu'elle commence à réfléchir sur les cinq modules mais les indicateurs de la productivité ne figuraient pas dans les termes de référence de Consultant. Elle a également déclaré que les projets étaient prioritaires par le Comité Inter Ministériels (CIM) qui ne doit pas considérer les cinq modules.

Comme les gestionnaires des pêches ne montrent pas suffisamment d'intérêt dans la productivité, le représentant de la FAO a proposé qu'il attache beaucoup d'importance aux niveaux régionaux. Le représentant de la NOAA a fait son point de vue que la productivité est une question très importante et cruciale.

Le consensus général atteint lors des discussions indiquait que la plupart des activités menées au sein de la CICG n'a pas pris connaissance des indicateurs pour tous les cinq modules ; surtout celle de la productivité et la gouvernance. Le Comité Directeur a donc suggéré qu'aux niveaux nationaux et régionaux, une plus grande attention devrait être accordée à ce sujet.

11. Le processus d'Evaluation Terminal du projet PAS de la GEMCG

Un représentant du PNUE a déclaré que son Agence sera le premier à faire l'évaluation terminale. Une division distincte s'occupera de cette évaluation. Un consultant international travaillera en collaboration avec un consultant régional et national.

Elle a également déclaré que l'évaluation terminale était un élément standard de projets du FEM. Des questions importantes doivent être adressées, par exemple, les réalisations pour les pays vis à vis les cinq objectifs stipulés et que serions les conséquences sans cette démarche.

Mme Sarah Humphrey, le leader de l'équipe d'évaluation, a présenté un bref aperçu de la portée et le moment de l'évaluation. L'évaluation pourrait évaluer le rendement du projet et déterminer les résultats, établir les impacts réels et potentiels découlant du projet, y compris leur viabilité. L'évaluation a deux fonctions principales: (i) de fournir une preuve de résultats pour ses initiatives ou démarches (ii) pour promouvoir l'apprentissage, le partage de connaissances et l'apprentissage à travers les expériences et des leçons apprises entre le PNUE, le PNUD, l'ONUDI du FEM et leurs partenaires.

Une série de questions clés a été définie pour montrer l'appui que les pays membres ont reçu de la GEMCG dans l'atteint des objectifs des différents projets.

Les critères d'évaluation sont en quatre groupes :

- Atteinte des objectifs et les résultats prévus, y compris la réalisation, la pertinence, l'efficience et l'efficacité ;
- La durabilité et le rôle de catalyseur, y compris la viabilité socioéconomique, ressources financières, cadre institutionnel et durabilité de l'environnement ;
- Les processus qui affectent la réalisation des résultats du projet y compris la préparation et préparation, approche de la mise en œuvre, la participation des intervenants, appropriation nationale, appui par le PNUE et le PNUD, suivi et évaluation et gestion financière ; et,
- La complémentarité du PNUE, du PNUD, des stratégies et des programmes de l'ONUDI

L'objectif était de présenter le rapport du projet zéro du 15 novembre 2011. Une grande partie du travail devrait être entrepris en septembre et en octobre, y compris les visites à quelques uns de six pays participants par le chef d'équipe et un consultant de la sous-région.

Le représentant de la NOAA a demandé si l'ONUDI envisage une transition cohérente entre le développement de PAS et sa mise en œuvre comme l'évaluation terminale serait réalisée à partir de PIF.

Le représentant de l'ONUDI a indiqué qu'il n'est pas probable que la transition sera sans heurt de la mise en œuvre du développement du PAS si l'évaluation terminale serait prête en novembre 2011 parce que, la prochaine date pour la soumission des projets du FEM sera en novembre 2011 après l'évaluation.

Le représentant du FEM a indiqué que la seule entreprise est la transition de la CICG à la CCG. Si c'est réalisé, d'une manière transparente, l'évaluation pourrait mettre l'accent sur cela pour faire une demande de financement pour la prochaine face d'une façon cohérente. La décision sera prise par les 16 pays et pas les agences de l'ONU.

Le représentant de la NOAA a déclaré que tout devrait être fait pour assurer une transition cohérente pour un projet important des 16 pays membres.

Après un long débat, ils sont arrivés à un consensus. Le Coordinateur Régional du projet a expliqué d'avantage sur la prolongation sans financement jusqu'au mois d'avril 2012. A la fin du novembre 2011, fondant sur l'information de l'évaluation de terminale, un PIF informel devrait être soumis pour revue avec le FEM. Une présentation formelle serait cependant faite au début de l'an 2012, une approche qui accélère le processus.

Les dispositions des lettres d'appui de tous les pays ainsi que celui de cofinancement de tous les 16 pays sont des conditions sine qua non et pourraient prendre beaucoup de temps. L'urgence de la transition de la mise en œuvre du projet dépendra largement sur des États membres.

La plupart de représentants a suggéré que le Secrétariat envoie des documents aux pays respectifs dans leurs langues de travail pour accélérer les réponses.

12. Présentation de l'état de l'environnement de la GEMCG

M. Emmanuel Ajao, Directeur de l'Institut Océanographique et la Recherche Maritime de Nigeria a fait une présentation sur l'état de l'environnement dans la GEMCG. Son rapport a fait un compte rendu bref de l'état actuel de l'environnement marin et côtier. Il a aussi souligné les progrès accomplis dans la GEMCG dans l'élaboration et la mise en œuvre des réactions appropriées aux niveaux nationaux, régionaux et internationaux.

Dans son allocution d'ouverture il dit que la GEMCG est une ressource partagée qui était l'une des zones de la marine plus productive du monde avec des ressources de pêche abondante, réserves en pétrole et gaz, minéraux précieux et globalement, un réservoir important pour la diversité biologique marine. Il a aussi indiqué que presque un cinquième des mangroves du monde se trouve Afrique subsaharienne, et 70 pour cent d'entre elles se trouve dans 19 pays d'Afrique de l'Ouest (PNUE, 2007).

Il a également remarqué que les ressources côtières et marines contribuent environ 80 à 90 % du PIB de la région. Avec un potentiel élevé de tourisme côtier, les ressources naturelles sont une véritable

source de biens et de services qui fournissent les moyens de subsistance et jouent un rôle important dans l'économie de la région.

Il a déclaré toutefois, que les écosystèmes côtiers et marins et ses ressources avaient subi divers stress environnementaux à cause des activités socio-économiques et insoutenables dû à l'intensification des activités humaines dans la zone côtière telle que : baisse des Pêches ; dégradation de qualité d'eau ; altération physique et la destruction d'habitats ; et l'incertitude dans l'état de l'écosystème, y compris le changement climatique mondial. D'autres menaces potentielles ont été celles des proliférations d'algues nocives, l'érosion côtière, les espèces exotiques envahissantes, déchets marins et les risques naturels, dont la région est très vulnérable mais moins disposé à relever les défis qu'ils posent.

À la fin de sa présentation, M. Ajao était félicité par un nombre des participants non seulement pour son exposée splendide, mais aussi pour les principales conclusions et recommandations formulées dans son rapport.

En réponse à une question posée, un représentant du PNUE a déclaré que l'Agence pourrait fournir le renforcement des capacités dans le but d'améliorer l'état de rapportage environnemental dans la région.

13. Financement Innovateur -présentation des options génériques

M. Daniel Kwabena Twerefou, un professeur à l'Université du Ghana, a fait une présentation sur les Options de financement novatrices pour la CCG et le Plan d'Action Stratégique de la mise en œuvre de la GEMCG. Il a décrit la phase actuelle du financement du projet de la GEMCG.

Comme le financement des donateurs souffre d'une réduction, il a soulevé une question sur la façon dont les pays effectueront ce financement dans l'avenir. Selon FEM, la proportion du cofinancement pour le PAS doit rester à 1:3.

Hormis le financement des donateurs et du gouvernement, il a décrit des exemples d'autres sources de financement. Ceci inclus, les fondations, bio - prospection, instruments fiscaux, fonds fidéicomis de conservation, les frais de tourisme, construction des lignes de conduite et de la transmission des mâts de télécommunication et fonds d'entreprise de la biodiversité et du capital-risque. Il a conclu sa présentation avec un éventail détaillé des recommandations qui pourrait adresser le grand défi dans L'élaboration et la mise en œuvre de FMI pour soutenir l'objectif de la CCG.

14. Le statut des projets de démonstration

Une composante majeure du projet GEMCG a été le développement de projets de démonstration régionaux et nationaux. Tous ces projets de démonstration abordent des problèmes identifiés au cours de la phase pilote et de la phase préparatoire du projet GEMCG et sont imbriqués dans les principaux domaines d'intervention du projet GEMCG. Elles visent toutes à consolider la restauration de la santé et la productivité de la GEMCG. Il existe 3 projets de démonstration régionale six projets nationaux sur les questions suivantes :

(a) Régional

- L'Evaluation et la gestion des ressources de pêche
- Les données régionales intégrées et le système de la gestion d'information pour la prise de décision

- La productivité des évaluations de gestion

(b) Nationale

- La gestion intégrée des zones côtières - le Cameroun
- Le contrôle de pollution et la production saine - le Togo
- Terre humides et restauration éco systémique - le Nigeria
- Les zones côtières et marins protégés - le Benin
- Le contrôle d'érosion côtière - la Côte d'Ivoire
- L'échange de déchets - la Ghana

Tous les projets mentionnés ci-dessus ont été programmés pour être présentés lors de la réunion du Comité Directeur, mais au niveau régional, le projet de pêche n'était pas présenté. Au niveau national, les deux derniers projets énumérés ci-dessus c'est-à-dire celui de l'érosion côtière dans la Côte d'Ivoire et la démonstration sur l'échange des déchets au Ghana n'étaient pas présentés.

Voici les faits saillants de mises à jour signalés par les différents directeurs des projets de démonstration. Ce rapport met l'accent sur le contexte du projet, ses objectifs, les activités menées, les résultats réalisés jusqu'à présent et la perspective.

15.1 GEMCG/ UNILAG Centre du système de gestion d'informations environnementales

Introduction

Les objectifs du Centre sont :

- fournir, partager et gérer toutes informations environnementales pour la prise de décision
- partager des informations avec d'autres organismes connexes ;
- Encourager la participation du secteur privé dans les activités du Centre ; et
- Servir comme un centre de renforcement des capacités dans le GIS/EIMS et leurs applications dans la gestion intégrée côtière et océanique de la région.

Gestion du Centre

- Le Centre efficacement a commencé à l'Université de Lagos en avril 2005. Le Centre aujourd'hui, est entièrement fonctionnel et est désigné comme un Centre d'Excellence ;
- Un Comité de gestion de sept personnes avec le DVC (enseignement et recherche) comme Président est en place avec un secteur privé représentant ;
- Le Centre est dirigé par un coordinateur avec un soutien de trois personnes ; Il y a aussi quelques volontaires, principalement des étudiants aux niveaux de premier cycle et cycles supérieurs qui aident à la conversion des cartes de l'analogique au numérique et le développement de bases de données ; et
- Le Coordonnateur assure la liaison avec les experts SIG dans chacun des 16 pays qui s'assurent que les données des experts nationaux sont recueillies dans un format acceptable

Sorties du Centre

- Diverses cartes de la région, y compris les cartes au sujet de la pollution et les zones marquées par l'érosion ;
- Carte préliminaire des emplacements de mangrove dans la région.
- Carte du système de drainage de l'Afrique.
- Emplacements de grands barrages en Afrique Occidentale et Centrale ;
- Cartes topographiques des pays de la région.

- Cartes du Libéria et des zones côtières du Nigéria à une échelle de 1/50 000 ont été produites.
- Géo-métadonnées pour la région de la GEMCG.

L'indice de sensibilité • cartes de la côte Ghanéenne.

- Plusieurs autres cartes de la région et
- Plus de 250 étudiants diplômés et du premier cycle ont subi une forme de formation ou d'une autre sur l'utilisation et la télédétection et la logiciel SIG pour adresser des divers problèmes environnementaux tels que la pollution et la biodiversité.

La Perspective

D'après les résultats jusqu'ici, aux niveau régionaux et nationaux, le Centre peut servir efficacement les fins pour lesquelles il a été mis en place . Il existe également des possibilités pour obtenir du financement pour assurer la durabilité du Centre.

15.2 Projet régional de démonstration sur la productivité de la GEMCG

Introduction

- La justification de ce projet est le fait que l'écosystème de la GEMCG est sous contrainte qui se manifestent par :
 - Déclin de la qualité des eaux côtières
 - L'épuisement des ressources pêche la perte de la biodiversité marine
 - Dégradation physique, altération et modification des habitats /écosystème, érosion côtière.
 - Les produits chimiques toxiques & déversements du pétrole ; espèces exotiques des eaux de ballast et des ressources terrestres. L'objectif de ce projet est d'évaluer le système de la productivité,

les niveaux d'éléments nutritifs et les régimes de la qualité d'eau dans la GEMCG afin de déterminer sa capacité d'accueil pour les ressources vivantes. Plus précisément, le projet visait à renforcer d'abord des capacités humaines et institutionnelles existantes pour aborder les problèmes transfrontaliers, et deuxièmement pour aider les pays pour mieux apprécier les préoccupations environnementales des eaux internationales partagées et en pouvoir les adresser conjointement.

Activités Entreprises

- Création des Centres d'Activités Régionale (juin 2007)
- Rapatriement des échantillons de plancton de 1996-1999 et du matériel de SAHFOS (UK) (2005)
- Coordination de l'enquête annuelle de plancton et de la faune benthique (2005, 2006 et 2007) dans le cadre de l'enquête de chalutage de poisson
- Des ateliers de formation sur les analyses de la productivité, le plancton et la faune benthique (2005, 2010)
- Recrutement du personnel de la base
- Déploiement de CPR par le CAR et la formation de techniciens
- développement de laboratoire standard, les procédures de champ de plancton et des analyses et des échantillons de la faune benthique
- Développement d'identification de guide conviviale pour le plancton
- développement de la capacité dans l'évaluation de la productivité dans la télédétection par satellite en Afrique du Sud
- Soutien des étudiants diplômés en utilisant des échantillons pour la recherche de leur thèse.

Résultats obtenus

1. L'organisation de deux ateliers régionaux de formation en 2005 et 2010.
2. RCR et remorquage en juin 2007
3. Détermination de l'exportation des éléments nutritifs de la GEMCG en 2008. L'azote inorganique dissous (DIN) de terre était déterminé à proviennent principalement des eaux usées, d'engrais et de fumier. Les prévisions pour l'année 2030 suggérant que la plus grande exportation de DIN serait générée dans le Congo et les bassins du Niger.
4. Détermination de la répartition de la température de surface de mer de la GEMCG en 1997.
5. Développement de base de CPR
 - 67 taxons de phytoplancton, zooplancton 26 (< 2 mm) taxons et zooplancton 38 (> 2 mm) taxons ont été identifiés.
 - Déplacement du communauté entre les saisons hydrographiques
 - Déclin général dans l'abondance du zooplancton
6. Mise en place de la structure de la communauté macro benthique
7. Surveillance à long terme du zooplancton au Ghana de 1966 – 1995.
8. Détermination de la productivité primaire temporelle et spatiale par télédétection.

La Perspective :

- Réactivation de CPR de surveillance afin de couvrir une plus large mesure naturelle de la GEMCG
- Aborder les problèmes de prolifération de HAB dans la région
- Recherche biologique de base des producteurs secondaires (alimentation, reproduction, préférences d'habitat, comportement, les analyses de sédiments)

- Évaluation des effets des changements anthropiques dans les écosystèmes (p. ex. nutriments accrues, effets de réchauffement global, etc.)
- Surveillance des nutriments dans les estuaires et les lagunes côtières
- Vérifications de la mer pour améliorer la productivité primaire modèles
- Renforcer la capacité des laboratoires nationaux grâce à la formation de leur personnel (p. ex., le stage au Centre de la productivité)

15.3 Mise en œuvre de la gestion intégrée de zone côtière (ICAM) pour la Zone de Kribi-Campo au Cameroun

Introduction

Une croissance de tourisme, des activités pétrolières et gazières, des pêches, agro industries et d'urbanisation dans la région de Kribi –Campo et surtout dans une zone d'habitats fragiles est riche dans la biodiversité (Campo Ma'an National Park par exemple). Les impacts humains et le changement climatique mondial mettent une plus grande pression sur les milieux côtiers. En outre, il y a des conflits découlant de la forte demande pour les zones côtières et des ressources.

Pour gérer effectivement cette zone côtière, le gouvernement Camerounais a proposé un projet de démonstration sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières (ICAM) dans le cadre du projet GEMCG. La zone choisie était la zone côtière de Kribi Campo, qui s'étend le long de la côte Atlantique, à environ 150 km

L'objectif du projet est d'aider au gouvernement Camerounais à mettre en œuvre la Gestion Intégrée des Zones Côtières (ICAM) en l'utilisant comme un site de démonstration.

Activités menées

- L'adoption d'un cadre institutionnel pour la mise en œuvre de l'ICAM Kribi-Campo.
- Examen du cadre réglementaire
- Création d'un Comité Directeur composé de 15 membres
- Attribution des rôles et responsabilités aux divers intervenants
- L'adoption d'un arrangement de partenariat d'exploitation pour ICAM durable dans la zone côtière de Kribi Campo
- Mise en place d'un critère de sélection pour les projets de micro entreprise
- Sélection de cinq projets de micro entreprise
- Organisation d'une conférence de table ronde des donateurs pour mobiliser des fonds

Résultats obtenus

1. L'établissement d'un bilan environnemental de la région de Kribi-Campo
2. Élaboration d'un plan de zonage de la zone.
3. La production de plans de gestion sectorielle pour 10 différents secteurs.
4. La mise en œuvre du micro projets suivants
 - La création d'une unité familiale de culture de crevettes marines.
 - Production de volaille-aquacole

- Diffusion des techniques de culture des champignons.
- Collection d'huile à moteur utilisé de garages à Kribi et le traitement des sols pollués.
- La promotion d'un tourisme durable dans la région de Kribi-Campo.

5. L'élaboration d'un Plan d'ICAM y compris les éléments suivants :

- La gestion des Pêches
- Le développement côtiers et l'utilisation de terre
- La surveillance de la pollution et la gestion des déchets
- la gestion des mangroves, la forêt côtière et la gestion de la faune
- La gestion du secteur du tourisme
- Le changement climatique et la gestion des risques naturels
- La gouvernance et le renforcement des capacités

La Perspective

- L'élaboration d'indicateurs de suivi et d'évaluation
- Consolidation (appliquées de bonnes pratiques et lignes directrices)
- Réplication (approches répliqués de différents domaines)
- Expansion (seconde génération de projet / programmes)

15.4 Restauration et la Gestion Conjoint Durable de Mangroves Natives et Nypa Palms dans l'estuaire de Cross Rive du Nigéria.

Introduction

L'objectif de ce projet de démonstration était d'élaborer et de mettre en œuvre la gestion conjointe durable de restauration de mangroves natives et Nypa Palm à des sites choisis dans Oron, Etat d'Akwa Ibom dans l'estuaire de Cross River du Nigéria qui doit être maintenu au long de la durée du projet par le biais d'une collaboration communautaire et participative.

Activités réalisées / Résultats obtenus

- Identification de la meilleure localisation possible /site de gestion de quatre 0,5 ha sur une grande île en face d'Oron
- La délimitation et la quantification de la nature et l'étendue de l'appauvrissement des mangroves natives et conséquence infestation par palm Nypa Palm
- Création d'une nurserie de mangrove avec une superficie de 1 100 m² avec un espace de travail de 200 m² pour la production de 30 000 propagules mûrs
- Déraciner entièrement la jungle Nypa Palm (rhizomes, les feuilles et tiges de fleurs) d'un 0.5 hectares et le plantes autochtones des mangroves de (30 000 hectares)
- Déraciner les feuilles et tiges de fleurs de Nypa Palm , plantes autochtones de mangrove (30 000 d'hectares et examiner les feuilles pour des utilisations différents)
- Déracine la terre voisine de 0,5 ha seulement les feuilles Nypa et fleur de tiges, planter des mangroves autochtone (30 000/ha) et tester l'utilisation des feuilles Nypa pour les différentes utilisations et produits

- Convertir une parcelle de 0,5 ha de jungle Nypa voisins des plantations de mangrove à une « plantation expérimentale du Nypa » en coupant sélectivement les feuilles Nypa. Comparez la qualité et la quantité des produits Nypa dans une jungle Nypa et ses « plantation de Nypa expérimentale » ;
- Établir une « véritable Nypa Palm» sur une superficie de 0,5 ha voisins des plantations de mangrove conformément aux exemples asiatiques
- Engage les collectivités locales à l'expérience de Thaïlande pour produire des produits alimentaires de palmier Nypa
- de palmiers Nypa croissant dans la jungle Nypa non perturbée adjacentes pour les parcelles d'essai.
- Moisson de récolte de palmiers Nypa croissant dans la jungle Nypa non perturbée adjacentes pour les parcelles d'essai.
- Démontrer l'utilisation des graines de Nypa venus pour les collectivités locales et les intervenants gouvernementaux comme bois de chauffage de haute qualité.
- Créer la sensibilisation parmi les communautés de pêcheurs dans l'estuaire de Cross River et parmi les intervenants du gouvernement sur la nécessité et les avantages à long terme d'établir une mangrove durable, patron de récolte
- Élaborer un plan de gestion de mangrove/Nypa et d'établir des droits de l'utilisateur et processus par la communauté d'auto surveillance ainsi que processus de surveillance par les gouvernements locaux.

La perspectif / leçons apprises

- Restauration des mangroves est possible

- Utilisation des produits de Nypa Palm est réalisable et peut soutenir une industrie artisanale
- Le projet peut être imité

15.5 Boues et traitement des eaux usées de phosphates de réutiliser les options dans la région côtière du Togo

Introduction

La région côtière du Togo est la plus peuplée du pays, est estimé qu'environ 45 % de la population du Togo vit dans cette partie du pays qui est seulement environ 10 % du territoire national. En outre, environ 90 % des industries se trouvent ici.

La compagnie minière principale au Togo ; Groupe International d'Engrais opère dans la région côtière et ses opérations sont responsables pour la dégradation de la qualité de l'air et l'eau dans la région. Les roches riches de phosphate sont lavées avec de l'eau de mer et puis plus tard rincées à l'eau douce.

Les boues provenant du traitement se déversent directement dans la mer sans traitement et sont principalement responsables pour la pollution de la zone côtière du Togo et ont exigés la baisse de la productivité et la production de pêche artisanale dans les zones côtières.

L'objectif du projet était de réduire la pollution des eaux côtières de la terre à base des activités, afin de conserver la diversité biologique de la région, améliorer la qualité de l'eau côtière et de l'environnement. Les objectifs étaient : (a) collecte des données dans la zone d'intérêt afin de mieux

comprendre le milieu, b) procéder à une évaluation de l'impact environnemental et social de la décharge de déchets de phosphate dans les eaux côtières, c) évaluer diverses méthodes de traitement des déchets pour réduire la pollution et enfin d) développer une stratégie visant à minimiser l'impact des eaux usées de phosphate sur le milieu marin.

Activités réalisées et la perspective :

Une usine de traitement des déchets comprenant les étapes suivantes ; le retrait des solides, essorage de sédiments et la réutilisation ou de stockage (temporaire) des eaux usées a été construit.

Les options suivantes de réutilisation des boues ont été envisagées.

L'Agriculture – engrais

-directement applicable sans traitement

-prétraitement pour l'amélioration de la solubilité de phosphate

-prétraitement pour réduire la teneur en métaux lourds

Matériaux de construction

-briques

-construction de barrages.

Un grand potentiel existe pour l'utilisation des phosphates dans l'agriculture, mais il y a un certain nombre de contraintes ; un) sans traitement, l'absorption par les plantes des phosphates est faible. Mélanger avec superphosphate triple et co-compostage ont été testés en laboratoire et pilote / encore sur une grande échelle b) la concentration en métaux lourds est très élevée, c) le transport de l'usine à l'agriculteur est un problème.

Il y a aussi un potentiel énorme pour l'utilisation des déchets solides de la plante comme matériaux dans la fabrication de briques et il y a un marché important. Les qualités comme un matériau sont actuellement à l'essai et les essais pour la force de briques devront être effectués. Il n'y a cependant une contrainte importante ; une concentration élevée d'uranium qui causera rayonnement et constitue un problème potentiel pour les bâtiments résidentiels.

15.6 Les aires marines protégées du Bénin : une impulsion pour des actions coordonnées

Introduction

L'écosystème marin du Bénin composé des lagunes, des lacs et des mangroves est très important en raison de sa biodiversité et sa forte productivité mais très fragile. Deux sites de Ramsar ont été créés dans ce domaine grâce à son importance. Malheureusement, de nombreux facteurs et les problèmes confrontent l'utilisation durable de cet écosystème.

Par exemple, le changement climatique affecte négativement l'écosystème alors que les pressions démographiques résultant de l'augmentation de la pollution est détérioration cet habitat. En conséquence, la valeur des marchandises et des services de cet écosystème est sur le déclin. Malgré de

nombreuses lois et règlements en place pour assurer une bonne gestion, l'utilisation de l'écosystème marin est non coordonnée, ce qui a entraîné sa dégradation continue.

L'objectif de ce projet de démonstration est de contribuer à l'élaboration d'un plan socio-économique durable pour la gestion et le développement de l'écosystème marin du Bénin pour le bénéfice de la population locale.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Délimiter la zone marine à protéger ;
- Encourager l'élaboration de politiques et de stratégies qui peuvent améliorer la gestion durable des ressources côtières.
- Renforcer le cadre institutionnel pour la gestion intégrée de l'environnement marin
- Mettre en place des mécanismes durables de gestion des conflits dans les écosystèmes marins et de renforcer la coopération sous-régionales et régionale ?

Activités réalisées / résultats obtenus

- Identification et géo-référencement des sites à protéger
- La cartographie détaillée des sites
- Définition du profil environnemental et socio-économique du site
- La production d'un plan de zonage des sites
- Elaboration de gestion et des plans de zonage

- Délimitation des zones protégées de manière participative
- Élaboration de plans d'action, les plans de gestion et les plans d'évaluation et de surveillance pour chaque site protégé

Contraintes de mise en œuvre du projet

- Absence de propriété par les décideurs qui ont souvent été indisponibles pendant certaines phases du projet.
- Faible capacité du Comité de gestion et même les intervenants des ministères pour surveiller et évaluer le projet.
- À partir du point de vue technique, certains résultats obtenus ont été insatisfaisants en raison de mauvaise qualité des données utilisées par exemple le placement des balises dans l'eau.
- Tentatives par des politiciens à détourner le projet
- L'analphabétisme de la plupart des intervenants

15. Toute autre entreprise

Un exposé sur la Commission du Courant e de Benguela (CCB et une intervention par la Commission Economique de Développement l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont été faites en vertu de ce point de l'ordre du jour.

Présentation par CCB

Le Secrétaire Exécutif de la Commission du Courant de Benguela, M. Hashali Hamukuaya, a fait une présentation sur la création de la CCB à la demande de la 8^e Réunion du Comité Directeur

Il a donné un compte rendu bref de la création de la CCB, ses fonctions et ses structures ainsi que les réalisations depuis sa création. Voici les faits saillants de la présentation :

- Ils y ont des trois pays participants dans la CCB à savoir ; l'Angola, le Namibie et l'Afrique du Sud avec chacun représenté par les quatre ministères d'intérêt. Le siège du Secrétariat est en Namibie.
- La structure de la commission comprend une Conférence Ministérielle, un Secrétariat dirigé par un Secrétaire Exécutif et trois comités permanents. Chaque pays peut nommer un coordonnateur national à ses frais.
- Conservation durable et la gestion et les principes de précaution fondamentaux de la CCB.
- La CCB a un programme de développement pour la période du 2009 au 2015 grâce au financement des pays membres de l'environnement du PNUD mondial (FEM), l'Agence Islandaise de Développement International (ICEIDA), le Ministère des Affaires Etrangères de Norvège et l'Union Européenne. Les frais de fonctionnement du Secrétariat de la CCB doivent être fournis par les États membres.
- Les ministres ont demandé le transfert des responsabilités par le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Secrétariat de la CCB sur une période de 12 mois à compter de mai 2011.

D'autres étapes clés

- Élaborer le Plan stratégique, Plan d'affaires et la mobilisation des ressources et stratégie des partenariats de la CCB
- Évaluation du programme scientifique de la CCB.

- Endossement d'une mer régionale de l'eau des normes de qualité et de la politique de l'aquaculture.
- Capacités dans l'approche éco systémique de la pêche (FAE).
- L'élaboration de lignes directrices nationales et des stratégies de politique et de révision législative et d'harmonisation ; la Convention de CCB; prioriser les protocoles régionaux pour l'application de la Convention.
- Recrutement du média et un Consultant chargé de la communication pour intégrer les informations sur la CCB, la Convention, le Programme d'Action stratégique (PAS) et d'autres questions de développement nationaux et régionaux pertinents.

Le Secrétaire Exécutif, M. Hamukuaya, de la CCB était félicité pour la clarté de sa présentation par de nombreux participants.

Le Coordonnateur Régional de la Convention d'Abidjan a fait remarquer qu'il semblait les activités entrepris par la CCB ont été fortement financés par les donateurs. Il a demandé du niveau de financement par les États membres et quel était le rapport des donateurs pour le financement de l'État.

M. Hamukuaya a répondu que le financement est largement par le Secrétariat. Il a également ajouté que le rapport de l'État au financement des donateurs était très faible. Au sujet des renseignements tirés de l'étude de cas de la CCB, un représentant du PNUE a déclaré que les considérations sur la durabilité après financement des donateurs ont cessé alors que le développement des structures existantes soit nécessaire.

Le représentant de la FAO a dit il est essentiel d'attirer des partenaires. Il a ajouté que la CCB avait une solide base de science et montrait beaucoup de transparence dans la gestion de la Commission qui devient attrayant aux fondateurs.

Le représentant de la NOAA, Dr Sherman, avait attribué la base scientifique de la Commission du Courant de Benguela des ressources halieutiques existantes. Il a réitéré qu'il est nécessaire pour la CCB d'aborder l'évolution de l'environnement ainsi que les divers secteurs tels que les transports, le tourisme, les événements industriels.

Intervention de la CEDEAO

Le représentant de la CEDEAO a fait une présentation brève sur le Développement du Programme de Surveillance Durable de l'Environnement de l'Afrique (AMESD). Il a donné un compte rendu bref du travail de la CEDEAO dans la surveillance de la disponibilité de l'eau pour l'agriculture et des pâturages dans la région de l'Afrique de l'Ouest. L'étape suivante sera consacrée sur la gestion des ressources côtières et marines.

16. Examen et adoption des conclusions et des recommandations

Les décisions et recommandations de la 8^e réunion du Comité Directeur de la GEMCG se présente à l'annexe 1 du rapport.

17. La Cérémonie de clôture

Suite à l'échange de civilités, le Président a déclaré, à 18:15 le mercredi 18 mai 2011, la fin pour la 8^e Réunion du Comité Directeur de la Commission Intérimaire du Courant de Guinée/Grand Ecosystème Marin du Courant de Guinée.

DECISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA HUITIEME REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Du 17 au 18 mai 2011

Une réunion de deux jours du Comité Directeur du Projet du Grand Ecosystème Marin du Courant de Guinée (GEMCG) s'est tenue les 17 et 18 mai 2011 à La Palm Royal Beach Hôtel, à Accra, Ghana. Etaient présents à cette réunion, les délégués venant des 15 Etats membres, les Coordonnateurs des Projets Pilotes, des Centres Régionaux d'Activité, d'ACP FISH II, du Grand Ecosystème Marin du Courant de Benguela (GEMCB), Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaris (GEMCC) les représentants des partenaires de coopération et des bailleurs de fonds, notamment le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le Programmes des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), l'Organisation Maritime International (OMI), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Convention d'Abidjan (CA) l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), l'Administration Nationale Océanique et Atmosphérique des Etats Unis (US-NOAA).

Les délibérations se sont focalisées sur les points suivants :

- Les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail et les dépenses effectuées en 2010,
- Le plan de travail et le budget de 2011 et de janvier 2012
- Le développement des Plans d'Action Nationaux (PAN), notamment :
- Les résultats préliminaires pour la réagrégation des projets prioritaires d'investissement des NAP en liaison avec les principales questions d'intervention du PAS ;
- Les Projets pilotes régionaux et nationaux,
- Le caucus africain des GEM
- Le processus de la création de la Commission du Courant de Guinée.

- Des informations préliminaires sur le processus d'évaluation finale

DECISIONS

Décisions relatives à l'extension du projet « sans coût supplémentaire »

Après avoir reçu les rapports des progrès réalisés dans l'exécution du projet, les dépenses effectuées, le budget et le plan de travail, la huitième Réunion du Comité Directeur, en consultation avec les agences d'exécution, a décidé :

- D'autoriser l'exécution du plan de travail et du budget au titre d'exercice 2011 et 2012 tels que présentés à des fins administratives
- D'approuver la dernière demande d'extension du projet sans coût supplémentaire du projet GEMCG du 30 avril 2012 sur la base des estimations réalistes fournies par le Secrétariat. Les opérations du projet prendront fin (fin de l'assistance technique et de la soumission des rapports) au plus tard le 30 avril 2012
- De faire parvenir aux Etats membres et aux agences une révision (budget et plan de travail) reflétant cette décision aux fins de commentaires. Les Etats membres devront transmettre leurs commentaires au Président qui va préparer une réponse consolidée avec le soutien de l'URC. Si dans un délai de deux semaines aucune réponse n'est reçue des Etats membres, les amendements proposés seront alors considérés comme acceptés et approuvés par le Comité Directeur.
- De réaffirmer la décision de la Sixième Réunion du Comité Directeur (RCD) selon laquelle la gestion adaptative est un préalable du projet et que toute révision du budget jusqu'à 20% ne nécessitera pas l'approbation préalable de la RCD. C'est pour assurer que l'exécution du projet est parfaitement soutenue en vue de respecter le délai approuvé de 30 avril 2012.

Décision proposée sur la feuille de route pour la soumission du Format d'Identification du Projet (FIP) pour la Mise en Œuvre du PAS du GEMCG

Reconnaissant les retards accusés au titre du processus approuvé par la 7^{ème} RCD et la nécessité de faire passer le nombre d'institutions d'appui du FEM (FAO, PNUD, PNUE, ONUDI) de trois (3) à quatre (4) en fonction de leurs avantages comparatifs, la 8^{ème} Réunion du Comité Directeur invite les institutions à :

- Achever le FIP et l'approuver informellement d'ici novembre 2011 et officiellement au premier trimestre de 2012.
- Lancer et achever l'évaluation finale simultanément avec la préparation et la soumission du FIP
- Les pays doivent commencer à explorer et à développer les opportunités de cofinancement en vue d'appuyer le FIP et le FSP et communiquer les détails au Secrétariat Exécutif

La 8^{ème} RCD s'engage à faciliter l'approbation du PIF par les Etats membres afin de se conformer à ces délais.

Décision du choix de l'option pour la création de la CCG

Après avoir reçu les rapports du Groupe de Travail Ministériel, de la consultation interinstitutionnelle sur les options du PNUE, la communication sur les rôles, les relations et les responsabilités, et la présentation des partenaires institutionnels de la CCB servant de modèle pour prendre les mesures suivantes :

- Inviter les agences onusiennes à améliorer la version actuelle des documents (document sur les options du PNUE, la note d'information inter-agence et autres) en apportant plus de détails puis les traduire en français, en portugais et en espagnol.
- Les demandes d'informations supplémentaires par les Etats membres doivent parvenir aux agences onusiennes dans un délai de deux semaines à compter de la fin de cette réunion (par l'intermédiaire du Secrétariat de CIGC)
- Enjoindre le Secrétariat à soutenir les Etats membres en vue de l'organisation des consultations nationales sur les deux options et les documents relatifs à la création de la CCG dans un délai de trois mois d'ici le 1^{er} septembre 2011

- Enjoindre le Secrétaire Général à organiser en septembre 2011 une réunion technique régionale regroupant les experts juridiques et techniques accrédités pour examiner et négocier les recommandations nationales et présenter ces recommandations à la neuvième RCD pour examen ;
- Décider de présenter les résultats de la réunion technique à la 3^{ème} Réunion du Comité des Ministres (RCM) pour la prise de décision en février 2012

RECOMMANDATIONS

1. Concernant la collaboration entre les GEMs (la CCB, le GEMCC et la CICG) ont été convenus de partager leurs plans de travail afin d'identifier les activités qui pourraient être entreprises conjointement surtout en ce qui concerne le renforcement des capacités. En plus, la CICG et la CCB ont convenu de conjuguer leurs efforts en vue d'élaborer le Plan d'Action Nationale d'Angola.
2. Compte tenu du fait que de nombreuses organisations entreprennent des activités dans les Grands Ecosystèmes Marins des pays membres de la CICG, le Comité Directeur recommande que le partage d'informations entre les pays soit accentué afin de s'assurer que les activités soient menées en synergie et d'éviter la duplication
3. La plupart des activités en cours dans le cadre de la CICG n'inclut pas d'indicateurs pour l'ensemble des cinq modules d'une approche éco systémique, en particulier la productivité et la gouvernance. Le Comité Directeur a donc suggéré qu'au cours des activités ultérieures, une attention plus particulière soit accordée à ces aspects tant au niveau national qu'au régional.
4. Après avoir reçu les présentations des Centres Régionaux d'Activités et de la plupart des Projets pilotes nationaux et régionaux, la 8^{ème} Réunion du Comité Directeur a remercié tous les agents d'exécution, s'est félicité des progrès réalisés et a recommandé que les résultats soient disséminés à tous les pays membres de la CCG et que plus de ressources soient allouées aux Projets pilotes ainsi qu'aux Centres Régionaux d'Activités dans le cadre du projet de mise en œuvre du PAS.

PROJET

ANNEXE 11

1. Après avoir fait le point de la catastrophe écologique et industrielle déroulant dans le Golfe du Mexique, les pays membres et les partenaires de la GEMCG doivent mettre en place dès que possible, les systèmes de réponse efficaces nationaux et régionaux aux incidents de pollution. En outre, insistent que tous les États membres promulguent des législations nationales pour adresser la responsabilité, de compensation, des affaires de sécurité pour les plateformes du littoral.

2. Considérant le lien vital entre l'eau douce et les écosystèmes marins côtiers et la nécessité d'accélérer les accords pour la coopération le partage des eaux de l'Afrique, le Secrétariat Exécutif Intérimaire devrait :
 - a. préparer un mémoire sur la faisabilité de la ratification de la Convention des Nations Unies sur le droit des utilisations autres que la navigation de cours d'Eau International et,
 - b. avec l'appui du Partenariat Mondial de l'Eau, préconise et aider les États membres de la Commission du Courant de Guinée à ratifier la Convention dès que possible

3. À réaffirmer la nécessité de soutenir les activités du projet par le biais de renforcée engagement à résoudre les défis engendrés par les questions/problèmes transfrontaliers définis.

4. Sur la nécessité d'appliquer une approche de gestion éco systémique complète du cadre de développement et l'utilisation des ressources vivantes et non vivantes dans la région pour mettre en

œuvrer les dispositions de la Convention d'Abidjan et le Sommet Mondial de Développement Durable (SMDD) dans le Plan de mise en œuvre (Johannesburg).

5. Sur la nécessité de mesures de prévention et d'intervention régionales pour les déversements de pétrole majeur telle que la même ligne du Golfe du Grand Marin Ecosystème de Mexique (GMEM)
6. Donner le mandat spécifiquement au Secrétariat Exécutif Intérimaire d'initier des consultations avec la Commission du Golfe de Guinée dans le but de conclure un Protocole d'Entente (PE) et d'assurer la complémentarité des actions particulièrement pendant la mise en œuvre PAS 2011-2016
7. Approuver l'utilisation des composants proposés, les résultats et les sorties du cadre logique de la proposition du projet pour la mise en œuvre du Plan d'Action Stratégique de la GEMCG (PAS).
8. Charger le Secrétariat Exécutif Intérimaire et les partenaires de la mise en œuvre, de procéder de remplir le Formulaire d'Identification Project (FIP) et le développement ultérieur de la proposition de mise en œuvre de PAS au (FEM). Cela doit être fondé sur la feuille de route convenu lors de la 7e réunion du Comité Directeur.
9. Diriger le Secrétariat Exécutif Intérimaire d'envoyer la documentation du FIP à la fois aux Directeurs Nationaux de la GEMCG et les Points focaux opérationnel du FEM dans tous les États membres avec la demande que les Comités Nationaux du FEM examinent et approuvent le FIP.

10. A l'égard des activités du projet de développement PAS en cours, les États Membres ont promis que tous les Directeurs Nationaux de la GEMCG seront occupés avec la préparation de Plans d'Action Nationaux (PAN) et de s'assurer que les documents de projet soient complets par les Comités Inter Ministériels (CIM) et soient présentées pour chaque État membre lors de la réunion d'examen trimestriel pour la préparation de PAN du 12 au 13 juillet 2010

11. En ce qui concerne le cofinancement de PAS, le Secrétariat Exécutif Intérimaire devrait fournir du soutien aux pays où il y a besoin d'éclaircissements à la méthodologie et les formats d'évaluation du passé et les dépenses de cofinancement actuel par les Etats membres.

12. Que le Secrétariat Exécutif Intérimaire devrait entreprendre une brillante série de réunions de sensibilisation de cofinancement d'audit dans tous les pays, en étroite collaboration avec les Directeurs Nationaux.

ANNEXE 3

LISTE DES PARTICIPANTS POUR LA 8^e REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Angola	Benin	Cameroon
<p>Mr. António José da Silva Director General Director, Institute of Fisheries, INIP</p> <p>ROA Mortala Mohamed</p> <p>Ilha de Luanda</p> <p>C.T. 2601, Luanda Angola</p> <p>Tel: 244 222309077</p> <p>E-mail: dasilvantonio@yahoo.com.br menavelho@gmail.com</p>	<p>Mrs Rihanath Ichola Olga</p> <p>Assistante national du Projet GEMCG, Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature</p> <p>01BP 3621 Cotonou</p> <p>Tel : +229 21312065</p> <p>Fax : +229 21315081</p> <p>Cell :229 97038929</p> <p>Email : icholarihane@yahoo.fr</p>	<p>Dr. Wassouni Amadou</p> <p>Directeur National GEMCG</p> <p>Ministère de l'Environnement et de la Nature</p> <p>B.P.320, Yaoundé</p> <p>Tel : 237 / 99751484</p> <p>E-mail: wassouniamadou@yahoo.fr</p>

Congo	Congo DR	Cote d'Ivoire
<p>M. Jean-Pierre Kombo</p> <p>Directeur National</p> <p>BP 98 Brazzaville</p> <p>63 Rue Marine Bella</p> <p>Republique du Congo</p> <p>Tel: 242 055215569</p> <p>Fax:242 53 98 61</p> <p>Email: jeanpierrekombo@yahoo.fr</p>	<p>Mr. Jean Paul Mwamba Nyembo</p> <p>Directeur National du projet GCLME</p> <p>Ministre Environnement RDC</p> <p>Kinshasa</p> <p>B.P. 12348, Kin 1</p> <p>Email: nyembordc@yahoo.fr;</p> <p>Tel: +243997816451</p> <p>Cell: +24315161738</p>	<p>Mr Martin DIBI</p> <p>Assistant De programme</p> <p>Ministère de l'Environnement, des Eaux et des Forets</p> <p>20 BP 650 Abidjan 20</p> <p>Tel: +255 20211183 /</p> <p>Fax: (225 20211183</p> <p>Cell:22502355846</p> <p>Email:dibimartino@yahoo.fr</p>
Equatorial Guinea	Gabon	Ghana
<p>M. Simon Osa Adugu</p> <p>Director General de Agus y Costas</p> <p>Ministerio de Pesca y Medio Ambiente</p> <p>Malabo, République de Guinée Equatoriale</p> <p>Tel : 00240 253575</p> <p>Fax : / +240 333 093 449/ 00240 091007/+240222253575</p> <p>E-mail : osa2adugu@yahoo.es</p>	<p>Mr. Jean-Claude Matiba</p> <p>Chef de service</p> <p>Ministère des Eaux et Forêt</p> <p>BP 2275</p> <p>Tel:242 07548752</p> <p>Email:Matiba2006@yahoo.com</p>	<p>Mr. G.K. Scott</p> <p>Chief Director</p> <p>Ministry of Environment, Science and Technology.</p> <p>Accra Ghana</p> <p>Tel: +233-021-66688 683 / 662 626</p> <p>Cell: +233-24 422 2787</p> <p>Fax: +233 302688 663</p> <p>E:-Mail: sscott@gmail.com</p> <p>info@mest.gov.gh</p>

Guinea	Guinea Bissau	Liberia
<p>Mr. Ibrahima N'Gaye CAMARA</p> <p>Chef de Service</p> <p>Environnement du Milieu Marin</p> <p>Environnement BP 3118</p> <p>Conakry, Guinée</p> <p>Email: ibrngaye@yahoo.fr</p> <p>Tel : +22462400389</p>	<p>M. Guiherme Da Coasta</p> <p>Directeur de Service</p> <p>Secrétariat d'Etat l'Environnement et au Développement Durable</p> <p>Ave du Combattant de la Liberté de la Patrie</p> <p>Tel: 245 6623864 / 245 5804392</p> <p>Email: g_costa@yahoo.om.br</p>	<p>Mr. Thomas Romeo Quioh</p> <p>Deputy Executive Director</p> <p>Environmental protection Agency</p> <p>Tel : +2316533435</p> <p>Cell : +2316533435</p> <p>Email: thomasromeoquioh@yahoo.com /liberiaepa@gmail.com</p>
Nigeria	Sierra Leone	Togo
<p>Mr. Peter M. Papka</p> <p>Director of Forestry, Department of Forestry, Federal Ministry of Environment, 393/394 Augustus Aikhomu Way, Utako District Abuja, Nigeria. PMB 468</p> <p>Email: peterpapko@yahoo.com Tel: 234 8033119734 / +234 803 592 3281 Email: jaodey@gmail.com</p>	<p>Dr. Kolleh A. Bangura</p> <p>Director</p> <p>Environment protection Agency (EPA-SL)</p> <p>Youyi Building 3rd Floor, Freetown.</p> <p>Tel: 232 76268409</p> <p>Email: kolleh.bangura@gmail.com</p>	<p>Mr. Guinhouya</p> <p>Kouami Amekoudji</p> <p>Chef Division</p> <p>Direction de l'Environnement</p> <p>247 Rue Nîmes</p> <p>Lomé Togo</p> <p>Tel: 002282215791/ 2213321</p> <p>Fax: 239 227 156</p> <p>Email: marcguinouya@yahoo.com</p> <p>Cell:002289043182</p>

Coordinators of Demonstration Projects

Benin	Cameroon	Nigeria
<p>Prof. Sikirou Kolawole Adam</p> <p>Executive Secretary, Centre pour l'Environnement et le Development Durable(CEDED-ONG)</p> <p>Quatier Zogbohoue lot 2020 D</p> <p>081 BP 7060</p> <p>Cotonou-Benin</p> <p>E-Mail:ceded_ongbenin@yahoo.fr, adam.kolawole@yahoo.fr</p> <p>Attn : Prof. Sikirou Adams</p> <p>Tel: +22921381405</p> <p>Cell: +22997977576</p>	<p>Dr. Jean Folack</p> <p>President ENVI-REP Cameroon</p> <p>P. O. Box 819, Kribi</p> <p>Tel;+23777611253</p> <p>Email: envirep.cameroon@yahoo.fr jeannotfolack@yahoo.fr</p>	<p>Prof. Elijah Sokomba</p> <p>National Coordinator</p> <p>Bioresources Development and Conservation Programme BDCP</p> <p>N4 Odienna Close, Off Libreville Street</p> <p>Aminu Kano Crescent, Wuse 2, Abuja</p> <p>Tel: +2348033185715, Email:esokomba@yahoo.com bdcpn@bioresources.org / Nigeria</p> <p>Dr. Emmanuel Adegboyega Ajao</p> <p>Director –</p> <p>Nigerian Institute for Oceanography & Marine Research, NIOMR</p> <p>PMB 12729, Lagos</p> <p>Tel: (234) 80747894639</p> <p>Fax: (234) 7030258279</p> <p>Email: nana_ajao@yahoo.co.uk, gboyegaaajao@yahoo.com</p>

		<p>Prof. Peter Chigozie Nwilo Professor/Coordinator, GCLME/University of Lagos Centre for EIMS Department of Surveying & Geo Informatics, University of Lagos Tel: (234) 8035725644 Email: pcnwilo@yahoo.com,pcnwilo@unilag.edu.ng</p>
<p>Ghana</p> <p>Dr. George Wiafe Senior Lecturer/ Regional Biodiversity Expert P. O. Box LG 99 Accra, Ghana Tel: 233 24465775 Email: wiafeg@ug.edu.gh</p> <p>Dr. Daniel Kwabena Twerefor Senior Lecturer P. O. Box LG 57 Tel: 233 244603676 Email: twerefor@yahoo.co.uk</p>		

PARTNERS		
<p>FAO</p> <p>Dr. Kwame A. Koranteng, Project Coordinator, EAF-Nansen Project Food & Agriculture Organization of the United Nations Marine Inland Fisheries Service</p>	<p>IMO</p> <p>Dr. Jose Matheickal Head, Technical Co-operation, co- ordination and major projects and Chief Technical adviser (Global Ballast Water Management Programme) Marine Environment Division</p>	<p>UNDP</p> <p>Mrs. Mame Dagou DIOP Task Manager Schoeman Street UNDP Pretoria, South Africa Tel: 00 27123548115 Email: diop@undp.org</p> <p>NEPAD Environment</p>

<p>Via delle Terme di Caracalla 00153 Rome, Italy Tel (+39) 0657056007 Fax (+39) 0657053020 Email: Kwame.Koranteng@fao.org</p>	<p>International Maritime Organisation (United Nations) 4 Albert Embankment London SE1 7SR United Kingdom Ph +44 (0) 20 75873279 Fax+44 (0) 2075873261 Email: jmatheic@imo.org</p> <p>US- NOAA Dr. Ken Sherman Director National Oceanic and Atmospheric Administration USDOC/NOAA/NMFS/NEFSC Narragansett Laboratory 28 Tarzwell Drive Narragansett, RI 02882 USA Tel: 1-401-782-3211 Fax: 1-401-782-3201 Email: Kenneth.Sherman@noaa.gov</p>	<p>Secretariat Mr. David Samuel Njiki Njiki Executive Secretary, SINEPAD/ENV Immeuble FADH, 3 Boulawood Djily Mbaye BP 813, Dakar , Senegal Tel: (221) 338427311 Cell: 221 77 5769507 Fax: (222) 33 8427311 Email: njikinjiki@yahoo.com</p> <p>GEF Dr. Al Duda Senior Adviser International Waters Global Environment Facility 181H street NW, MSN 96 602 Washington D.C 20433 USA Tel :2024731077 Email :aduda@thegef.org</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>Dr. Bradford E. Brown</p> <p>NOAA Contractor, USA</p> <p>11266 SW 166 Terrace</p> <p>Miami FL 33157</p> <p>Tel: 3053365109</p> <p>Fax: 305 253 4991</p> <p>Home Address: 11266 SW 166 Terrace</p> <p>Miami F1 33157</p> <p>tel: 305 336 5104</p> <p>cell; 786 4196471</p> <p>Home Phone: 305 253 4991</p> <p>Email: jabaribrad@AOL.com</p>	
<p>UNEP</p> <p>Dr. Kelly West</p> <p>Division of Environmental Policy Implementation</p> <p>P.O. Box 30552,</p> <p>Nairobi 00100 KENYA</p> <p>Tel: 254 207624147</p> <p>Fax: 254 2 62 40 41</p> <p>Email: kelly.west@unep.org</p>	<p>UNEP</p> <p>Dr. Jacqueline Alder</p> <p>Director, Marine and Coastal Ecosystems Branch, Division of Environmental Policy Implementation</p> <p>P.O.Box 30552, Nairobi Kenya</p> <p>Tel:254 207624662</p> <p>Email: Jacqueline.alder@unep.org</p>	

OBSERVERS		
<p>ECOWAS</p> <p>Dr. Johnson Boanuh</p> <p>Director , Environment</p> <p>ECOWAS Commission</p> <p>101 Jkubu Gowon Cresent</p> <p>Akosoo District, Abuja, Nigeria</p> <p>Abuja, Nigeria</p> <p>Tel: 234 7034097043</p> <p>Email: jboanuh@ecowas.int,j.boanuh@otmail.com</p>	<p>Angola Embassy</p> <p>Mr. Fidel Casimiro</p> <p>First Secretary</p> <p>Angola Embassy in Ghana</p> <p>Liberation Patricia Lumumba, Airport Residential</p> <p>Tel: 0245405605</p> <p>Email: fidelcasimiro@yahoo.fr</p>	<p>Ports Environmental Newtwork Africa, Penaf</p> <p>Mr. Henry Ayikai Okine</p> <p>Prgramme Co ordinator</p> <p>P.O.Box BT 72 Tema</p> <p>Tel: 233 243575890</p> <p>Email:info@penaf.org</p>
<p>Abidjan Convention</p> <p>Mr. Abou Bamba</p> <p>Regional Coordinator, UNEP/ Abidjan Convention</p> <p>c/o UNDP – Accra, Ring Road Osu – Accra</p> <p>Tel: 225 02718781</p> <p>Fax:+225 20 233 391</p> <p>Cell:+ 233 245370975</p> <p>Email: abou.bamba@unep.org</p>	<p>Nigeria</p> <p>Mrs. Halima Bawa-Bwari</p> <p>Assistant Director, GCLME Project Desk Officer Federal Ministry of Environment.</p> <p>GCLME National Office, Environmental Conservation Division, Dept. Of Forestry</p> <p>Tel: 234 803311973</p> <p>Email:halimabawab@yahoo.com</p>	<p>Miss Chloe Webster</p> <p>Consultant for UNIDO</p> <p>Ambinanikely- Toalagnaro</p> <p>Tel:261 331456954</p> <p>Email:vahaolana@gmail.com</p>
<p>Dr. Sarah Humphrey</p>	<p>Angola</p>	

1260 Nyon- Switzerland Tel:4122 361834 Email:shumphrey.07@yahoo.co.uk	Dr. Silvi Edith Nsiangango Fisheries Biologist INIP, Luanda Angola Tel:999731924 Email:slypriscilla@hotmail.com	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

SUBREGIONAL FISHERIES

ACPFISH II

Dr. Oumarou Njifonjou

Coordinator

Central Africa ACPFISH II

B.P 161 COREP Building

Libreville

Tel: 00 241 04199689

Cell: 00 21 04199698

Email: O.Njifonjou@acpfish2-eu.org

LMEs and Partners

<p>BCLME</p> <p>Dr Hashali Hamukuaya</p> <p>Executive Secretary</p> <p>Benguela Current Commission)</p> <p>Feld Street Number 47 Windhoek</p> <p>Email: hashali@benguelacc.org>-</p> <p>Tel; 264 61 246948</p> <p>Cell :264 81 1278295</p>	<p>Mr. Nico Elrico. Willemse</p> <p>Senior Project Manager</p> <p>UNOPS BCLME SAP Implementation Project</p> <p>Benguela Current Commission</p> <p>47, Feld Street, Ausspannplatz</p> <p>Windhoek, Namibia</p> <p>Tel: +264 61246948</p> <p>Cell:264 811289272</p> <p>Fax: +264 61 246 803</p> <p>Email: nicow@unops.org</p>
<p>UNIDO</p> <p>Dr. Walther Lichem</p> <p>UNIDO Consultant</p> <p>VIC, A-1400 Wien AustriaEmail: walter. lichem@gmail.com,w.lichem@unido.org</p> <p>Tel: + 431260263102</p> <p>cell:+ 43 (0) 650 4606874</p>	<p>UNIDO</p> <p>Mr. Christian Susan</p> <p>Industrial Development Officer Vienna International Centre</p> <p>P.O. Box 300, Vienna</p> <p>Austria A-1400</p> <p>Tel: + 43 1 26026 3541</p> <p>Fax: + 43 1 26026 6819</p> <p>Email: c.susan@unido.org</p>
<p>RAPPORTEURS</p>	

<p>Dr. Peter C. Acquah</p> <p>Consultant</p> <p>BOX CT 3541, Cantonments</p> <p>Accra</p> <p>Tel: 0244639078</p> <p>Email: pcacquah@hotmail.com</p>	<p>Prof. Mathias Fonteh</p> <p>Head Of Department</p> <p>University of Dschong</p> <p>Box 447,Cameroon</p> <p>Tel:237 77740863</p> <p>email :matfonteh@yahoo.com</p>		
<p>SECRETARIAT GCLME RCU/IGCC</p>			
<p>Dr. Stephen Maxwell K Donkor,</p> <p>Regional Coordinator & Executive Secretary,</p> <p>Regional Coordination Unit</p> <p>IGCC/GCLME Project</p> <p>GHANA</p> <p>Tel:233-302-781225</p> <p>Fax:233-302-781226</p> <p>Mob: 233-20-5255570</p> <p>E mail: s.donkor@gmail.com OR s.donkor@unido.org</p>	<p>Dr. Jacques Abe</p> <p>Environment Scientist</p> <p>Interim Guinea Current Commission/Guinea Current Large Marine Ecosystem Project</p> <p>GHANA</p> <p>Tel:233-302-781225</p> <p>Fax:233-302-781226</p> <p>Mobile: 024-3630649</p> <p>Email: jacquesabe@yahoo.com</p>		
<p>Mr. John Napoleon Gbolonyo</p> <p>Administrative Officer</p> <p>IGCC/GCLME Project</p> <p>GHANA</p> <p>Tel:233-302-781225</p> <p>Fax:233-302-781226</p> <p>Mob: 024-4524298</p>	<p>Mr. Olu Sarr</p> <p>Communications adviser</p> <p>IGCC/GCLME Project</p> <p>GHANA</p> <p>Tel:233-302-781225</p> <p>Fax:233-302-781226</p> <p>Cell: 026-5650849</p>		
<p>Miss Sylvia Osei Nsenkyire</p> <p>National Programme Assistant</p> <p>IGCC/GCLME Project</p> <p>GHANA</p> <p>Tel:233-302-781225</p> <p>Fax:233-302-781226</p> <p>Cell:024-4642858</p>	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="716 1497 1016 1860"> <p>Mr. Yao Modenou</p> <p>ICT Officer</p> <p>IGCC/GCLME Project</p> <p>GHANA</p> <p>Tel:233-302-781225</p> <p>Fax:233-302-781226</p> <p>Tel:233-302-781225</p> <p>Fax:233-302-781226</p> </td> <td data-bbox="1016 1497 1505 1860"> <p>Mrs Sarah Owusu</p> <p>Executive Bilingual Assistant</p> <p>IGCC/GCLME Project</p> <p>GHANA</p> <p>Tel:233-302-781225</p> <p>Fax:233-302-781226</p> <p>Cell: 020 81 41 871</p> </td> </tr> </table>	<p>Mr. Yao Modenou</p> <p>ICT Officer</p> <p>IGCC/GCLME Project</p> <p>GHANA</p> <p>Tel:233-302-781225</p> <p>Fax:233-302-781226</p> <p>Tel:233-302-781225</p> <p>Fax:233-302-781226</p>	<p>Mrs Sarah Owusu</p> <p>Executive Bilingual Assistant</p> <p>IGCC/GCLME Project</p> <p>GHANA</p> <p>Tel:233-302-781225</p> <p>Fax:233-302-781226</p> <p>Cell: 020 81 41 871</p>
<p>Mr. Yao Modenou</p> <p>ICT Officer</p> <p>IGCC/GCLME Project</p> <p>GHANA</p> <p>Tel:233-302-781225</p> <p>Fax:233-302-781226</p> <p>Tel:233-302-781225</p> <p>Fax:233-302-781226</p>	<p>Mrs Sarah Owusu</p> <p>Executive Bilingual Assistant</p> <p>IGCC/GCLME Project</p> <p>GHANA</p> <p>Tel:233-302-781225</p> <p>Fax:233-302-781226</p> <p>Cell: 020 81 41 871</p>		

	Cell:024-3557055
<p>Miss Nana Afia Y. Arthur Intern for Admin & Travels IGCC/GCLME Project GHANA Tel:233-302-781225 Fax:233-302-781226 Cell: 026-4677727</p>	<p>Mr. Socrates Apetorgbor Fisheries Officer IGCC/GCLME Project GHANA Tel:233-302-781225 Fax:233-302-781226 Cell: 0242 677184</p>
<p>Miss Sena Kufogbe Intern for translation IGCC/GCLME Project GHANA Tel:233-302-781225 Fax:233-302-781226 Cell : 024-3644956</p>	<p>Miss Aishatu Yakubu-Lea Communication Intern IGCC/GCLME Project GHANA Tel:233-302-781225 Fax:233-302-781226 Mob: 020-6666 010</p>
<p>Mrs. Yvonne Botwe General Intern IGCC/GCLME Project GHANA Tel:233-302-781225 Fax:233-302-781226 Cell: 026-2640627, 024-4640627</p>	<p>Miss Alberta Aryee Biodiversity Intern IGCC/GCLME Project GHANA Tel:233-302-781225 Fax:233-302-781226 Cell: 027-5112752/ 0543-864074</p>

